



> N°19

# Vivre Jurançon

## PARLONS-EN !

Cadre de vie,  
environnement,  
logement,  
services à la  
population...



### INTERVIEW M. BERNOS

« Préparer  
l'avenir de  
Jurançon, ma  
responsabilité »  
> Page 3



### BUDGET 2016

Dotations en baisse,  
initiatives en hausse

> Pages 4/5



### SOLIDARITES ACTIVES...

Tous  
concernés

> Pages 10/11

Page 3	Interview de M. Le Maire
Pages 4 - 5	Budget municipal
Pages 6 - 7	Plus belle la ville
Pages 8 - 9	Cadre de vie
Pages 10 - 11	Solidarités actives

Pages 12 à 14	Votre CCAS
Page 15	Vivre sa Jeunesse
Pages 16-17	Jurançon, c'est vous !
Page 18	Tribune libre
Page 19	Facilitez-vous la Ville

## Arrêt sur images

### 300 convives au traditionnel repas des Aînés



10  
janvier



Animations assurées avec brio par l'orchestre musette variété *Paris Guinguettes* et les onze danseuses de l'école Espace Danse de Tarbes.



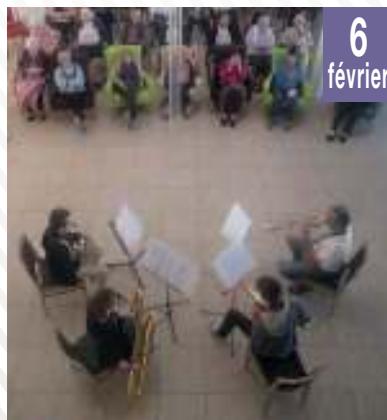
Vœux  
aux associations  
et entreprises  
Jurançonnaises

11  
janvier



22  
janvier

Vœux au  
personnel  
communal



6  
février

Quatuor de  
saxophones au  
Clos des Vignes

Emotion, justesse musicale et générosité : les musiciens du Conservatoire à Rayonnement Départemental Pau-Pyrénées sont venus partager toute l'étendue de leur art et de leur passion. Pour la seconde fois, en partenariat avec la Municipalité de Jurançon, l'Ehpad s'est transformé en un territoire d'expression artistique et culturelle d'exception.

### Le Petit Carnaval Jurançonnais

Le carnaval proposé par le Centre de loisirs et ses partenaires (écoles, parents, commune et associations) a remporté un beau succès. Plus de 300 personnes ont parcouru bruyamment les rues, derrière le char de Madame Carnaval. L'accusée n'a eu droit à aucune indulgence lors du procès traditionnel. Pour se remettre de ces émotions, musiciens, chevaliers, monstres et autres héros ont partagé le goûter, tous contents de cette belle après-midi.

12  
mars





Entretien avec...

## Michel Bernos

### “ Préparer l'avenir de Jurançon, ma responsabilité ”

#### ► [FINANCES] Le budget de la ville a été voté le 4 avril dernier. Quelle est votre analyse ?

Une bonne nouvelle tout d'abord ! Le Conseil municipal vient d'adopter le budget 2016 de la commune sans augmenter les taux d'imposition.

En dépit de la baisse des dotations de l'Etat (-30% en 3 ans), tous les voyants sont au vert !

A cet égard, le compte administratif 2015 a été voté à l'unanimité. Stabilité de la fiscalité, maîtrise de la dépense publique et de l'endettement, et soutien à l'investissement sont les piliers de notre politique budgétaire.

#### ► [PROJETS] Quels sont les projets pour 2016 ?

En octobre prochain, nous inaugurerons le Pôle Culturel de Jurançon, lieu d'expression d'un art pluriel, accessible à tous. Son ouverture illustre notre ambition de faire de la Culture un facteur d'enrichissement et d'épanouissement personnel. Je constate d'ailleurs un certain engouement autour de ce nouvel équipement. La qualité architecturale de cette salle et sa programmation participeront au rayonnement et à la renommée de notre ville.

Deuxième projet en cours : la construction d'un Pôle Santé et Habitat adapté, touche finale du quartier intergénérationnel de la cité. A proximité de l'Ehpad, du multi-

accueil «Les P'tits Bouchons», du Centre de Loisirs et du groupe scolaire Jean Moulin, cette nouvelle infrastructure sera le centre de gravité du quartier. Il facilitera la vie des usagers et offrira aux seniors une transition douce avec le grand âge. Elle témoigne de notre volonté prioritaire d'une solidarité active.

Nous poursuivons par ailleurs la politique d'embellissement de la commune par l'enfouissement des réseaux, la valorisation des quartiers.

L'accent sera également mis sur la préservation de notre environnement avec le lancement de la démarche zéro Phyto et le désherbage alternatif s'inscrivant dans un plan de gestion différencié.

#### ► [TERRITOIRES] Vous parlez souvent de territoires d'excellence. Qu'en est-il pour Jurançon ?

Personne n'ignore les difficultés que rencontre la filière agricole. Notre commune peut s'enorgueillir d'avoir en son sein des entreprises à la fois diverses et innovantes, comme en témoigne le 1er prix obtenu par M. Bazaillacq (23 ans) à Paris pour son élevage de vaches laitières et l'anniversaire des 40 ans du produit phare « le Saint Albray » de la fromagerie des Chaumes.

Nous aurons l'occasion d'en reparler lors de notre prochaine édition. Dans ce même niveau d'excellence, comme

nous avons pu le noter précédemment, nos vigneron œuvrent, en ce sens, sur notre territoire. Notre ville est riche de sa diversité.

#### ► [AGGLOMERATION] Que pensez-vous du projet d'élargissement de la Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées ?

Conformément à la loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la République), et, en application du Schéma départemental de coopération intercommunale, 17 communes devraient intégrer la nouvelle communauté d'agglomération.

Nous avons adopté, unanimement, en Conseil Municipal une position favorable quant à cet élargissement. Nous souhaitions adresser un message positif aux nouveaux entrants. Je resterai toutefois vigilant à ce que l'on y perde pas en proximité et à ce que les mutualisations soient réelles et non pas facteurs de bureaucratie supplémentaire. Une agglomération doit garantir l'identité des communes et assurer une efficacité des politiques publiques locales. La commune devra rester le noyau central dans cette société de plus en plus complexe. Nous travaillerons ensemble afin de définir les compétences qui devront être précisées. Il s'agit d'un virage pour notre territoire.

**Préparer l'avenir de la commune est de ma responsabilité.**

Votre Maire,  
Michel Bernos

# Budget 2016 :

Un niveau d'investissement important, sans augmentation des taux d'imposition malgré la baisse des dotations de l'Etat, compensée en partie par des dépenses resserrées et un recours à un emprunt modéré... Voici les indicateurs du budget 2016 de la Ville de Jurançon.

## D'où viennent les ressources de Jurançon ?

Les recettes de fonctionnement sont tributaires, pour une bonne part, de la fiscalité votée (64,61% des recettes) et des dotations d'Etat (voir ci-contre). Le reste provient notamment de la fiscalité indirecte

et des produits des services et du domaine (restauration scolaire, centres de loisirs...).

Les recettes d'investissement proviennent pour l'essentiel de l'épargne de la Ville, des emprunts nouveaux, des subventions affectées perçues par la Ville ainsi que du Fond de compensation de la TVA.



## Pas question de renoncer à investir...

C'est l'un des engagements clés de l'équipe de Michel Bernos pendant la campagne des élections municipales. Pourquoi ? L'investissement soutient l'activité des entreprises, maintient des emplois et contribue à renforcer l'attractivité du territoire par l'amélioration du cadre de vie. Mais comment faire lorsque les rentrées d'argent baissent et que l'on ne souhaite pas augmenter les impôts ? C'est là qu'intervient la nécessité de faire des choix de gestion responsables et efficaces.

Le budget 2016 s'efforcera de garantir la pérennité des grands équilibres budgétaires.

Les choix et orientations politiques à venir chercheront, malgré les contraintes, à conforter la Commune dans ses missions de proximité, pour faire évoluer qualitativement les services rendus quotidiennement aux Jurançonnais.

Pour Michel Bernos, « *une ville qui maîtrise sa gestion financière, est une ville qui garde la maîtrise de son avenir. Notre ville présente un bilan administratif exemplaire. Notre gestion rigoureuse des dépenses et les efforts de rationalisation engagés depuis mon premier mandat, seront poursuivis. Forte de cette stratégie vertueuse, notre ville est en mesure de réaliser son programme, sans augmenter les taux de fiscalité locale tout en maîtrisant la dette*

➤ Le budget primitif 2016 a été voté par la majorité municipale sauf les 6 abstentions du groupe d'opposition.

## pas d'augmentation d'impôts

### Fiscalité : des taux d'impôts inchangés !

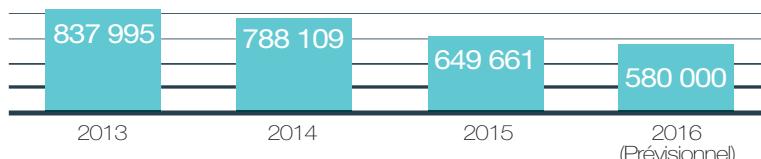
Taxe d'habitation : 11,74 %, (produit fiscal attendu : 1 573 160€)

Taxe foncière bâtie : 12,41 % (1 229 086€)

Taxe foncière non bâtie : 30,55 % (17 932€)



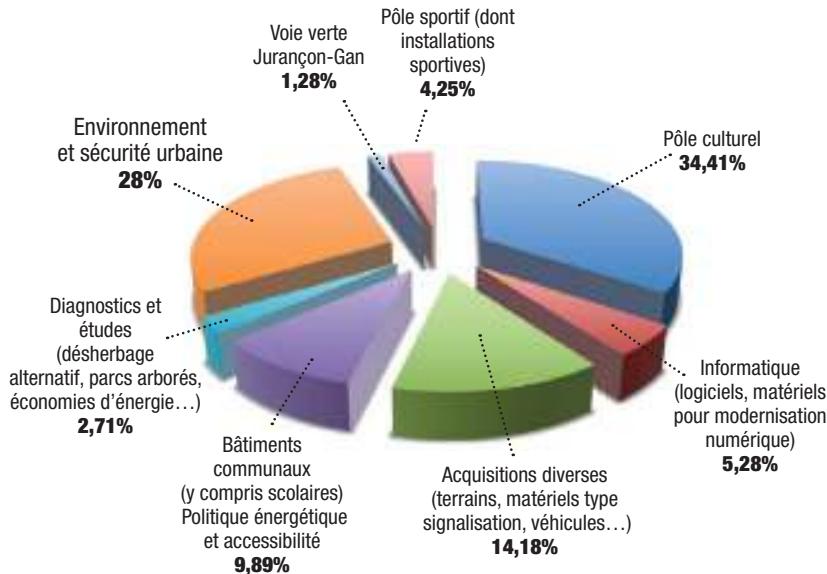
**-30%** : Baisse de la dotation globale de fonctionnement (variation 2013/2016)



C'est le pourcentage de la diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement (aide de l'Etat pour le fonctionnement de la commune) depuis 2013.

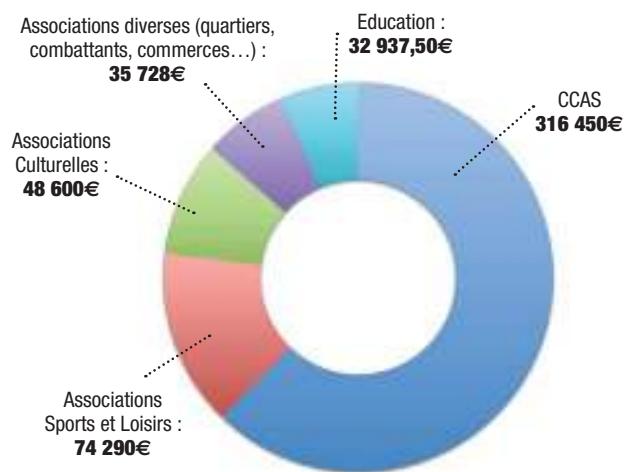
➤ **Equilibrer le budget de la ville et Soutenir le développement de Jurançon**

### Dépenses d'équipement 2016



### Subventions

L'enveloppe des subventions aux organismes publics, associations et CCAS est **maintenue** : **508 005,50€** leur seront versés en 2016.



### 5,63 ans : la capacité de désendettement de la commune en 2015

Ce ratio permet d'identifier le nombre d'années nécessaires au désendettement de la collectivité, si l'ensemble de l'épargne était consacré au remboursement du stock de la dette. Le seuil critique se situe entre 8 et 10 ans. Le ratio de la commune de Jurançon diminue progressivement, ce qui témoigne d'un désendettement progressif qui dégage des marges de manœuvre pour financer de nouveaux investissements, tout en maintenant des services de qualité aux Jurançonnais.

Capacité de désendettement (en années)



# Chaque jour, nous améliorons votre ville



**1-2** En février, quand les enfants étaient en vacances et les locaux vides, les services techniques en ont profité pour refaire la peinture de deux salles de classe à l'école Jean Moulin.

**3** La salle de convivialité et le bureau attenant sont désormais opérationnels au complexe Lichanot.

**4** Le Syndicat d'énergie des Pyrénées-Atlantiques (SDEPA), maître d'ouvrage pour les travaux sur le réseau électrique, l'éclairage public et les réseaux de télécommunication, œuvre sur la commune de Jurançon pour l'enfouissement des réseaux aériens.



Source : SCP Bidegain & deVerbizier



**5-6** Esquisses du Pôle culturel de Jurançon. Le chantier avance. Inauguration prévue le 29 octobre 2016.

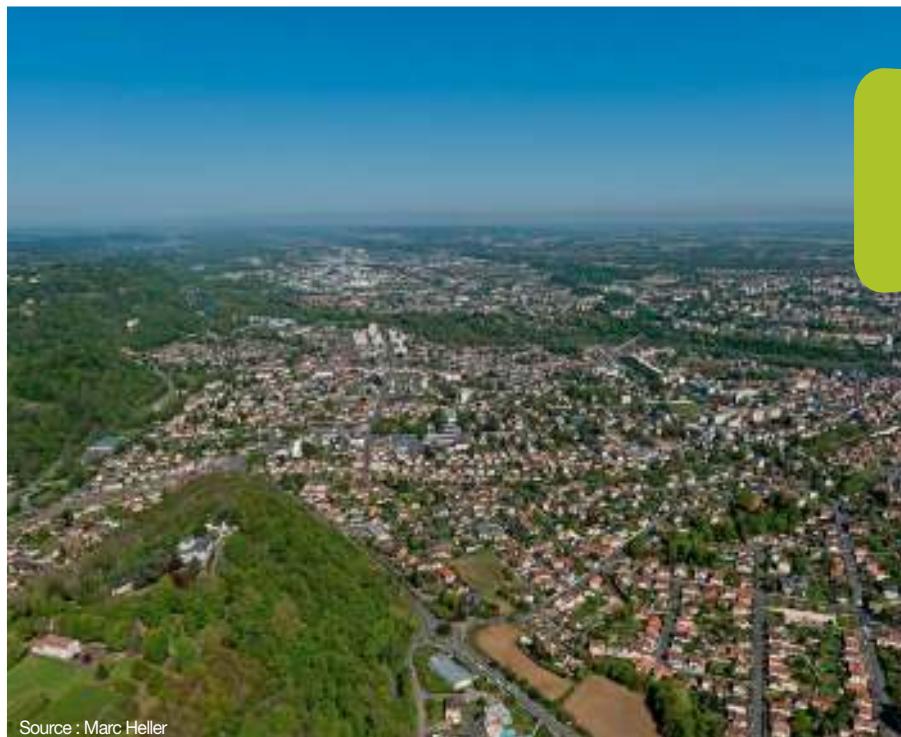
**7** Elagages des arbres, Place du Bernet. Cet entretien est utile pour pouvoir retrouver un feuillage dense et rafraîchissant qui fait le bonheur des promeneurs et aussi des habitués des bancs publics et aires de jeux.

**8** Aménagement paysager au parking de la Médiathèque, rue Louis Barthou. Travaux réalisés en régie municipale.

# Espaces verts Un air de printemps !

iris, primevères, gaura, lavandes... Il flotte comme un air de printemps. En clin d'œil au retour des beaux jours, les agents des Espaces verts de la Ville se mobilisent pour faire vivre les massifs et les suspen-

sions. Rappelons que les aménagements privilégient les variétés adaptées au climat à l'image des nouveaux parterres à l'entrée du parking de la médiathèque.



Source : Marc Heller

## Aménagements

### Préparer l'agglo de demain

Par délibération concordante du conseil communautaire et des conseils municipaux, la compétence d'élaboration des documents d'urbanisme a été transférée à la Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées (CDAPP).

Le 19 décembre 2015, le conseil communautaire a voté la prescription du PLUi. C'est un *Vivre Jurançon* / N° 19 / Printemps 2016 projet transversal fondamental qui s'appliquera sur l'ensemble du territoire communautaire.

Ce document prendra en compte l'ensemble des directives et orientations législatives liées à l'urbanisme (loi ALUR, Grenelle de l'environnement, plan climat, Schéma de Cohérence Territoriale...). Il devra définir des objectifs et des politiques de mise en œuvre précises et appliquées au territoire (occupation raisonnée, maîtrise de la consommation de l'espace, constructibilité, densification, mixité urbaine, définition des trames vertes et bleues...).

Les élus et services communaux sont associés aux réflexions et à la rédaction du document. Ainsi, les enjeux auxquels sont individuellement

confrontées les communes auront une réponse globale et cohérente. De plus, dans le respect des spécificités et de l'identité de chaque commune, au-delà d'une simple juxtaposition, le PLUi sera un outil de coordination de l'ensemble des projets communaux.

A noter que la mise en place d'un PLUi n'induit pas le transfert de l'instruction et de la délivrance des autorisations d'urbanisme. Elles restent du ressort des communes et du pouvoir de décision du Maire.

#### Registre de concertation ouvert pour le PLUi

Depuis le 15 février 2016, la concertation est ouverte avec trois dispositifs qui seront maintenus en permanence pendant les 3 ans du processus :

- des registres de concertation sont mis à disposition du public au siège de la CDAPP, Hôtel de France,

2 place Royale à PAU et dans chaque mairie des communes membres, aux heures et jours habituels d'ouverture.

- la possibilité d'écrire un courrier au Président de la CDAPP à l'adresse suivante : Hôtel de France, 2 place Royale 64000 PAU cedex et aux maires des communes membres\*.

Ou par courriel à [concertation.plui@agglo-pau.fr](mailto:concertation.plui@agglo-pau.fr)

- le dépôt d'information et de documents utiles sur [www.agglo-pau.fr](http://www.agglo-pau.fr)  
La concertation accompagnera tout le processus d'élaboration du PLUi, s'adaptera et s'intensifiera à mesure qu'avancera le projet.

\* Artigueloutan, Billère, Bizanos, Gan, Gelos, Idron, Jurançon, Lée, Lescar, Lons, Mazères-Lezons, Ousse, Pau, Sendets.

## ➤ La loi oblige à ravalier

Le ravalement est une mesure d'entretien obligatoire prévue par la loi et régie par les articles L.132-1 à 132-5 du Code de la Construction et de l'Habitation.

### Pourquoi ravalier la façade de sa maison ?

- le ravalement améliore l'étanchéité de la façade. En ravalant, on stoppe les dégradations dues aux intempéries : pluie, vent, pollutions atmosphériques.
- le ravalement donne de la valeur à la maison et prolonge sa durée de vie en protégeant les maçonneries.
- en ravalant, il est possible de bénéficier de déductions fiscales.
- une aide financière sous forme de subvention peut être obtenue selon les critères fixés par l'Opération Façades.
- c'est la participation à l'embellissement du paysage urbain et à l'amélioration du cadre de vie. Votre patrimoine bâti tient sa place dans le paysage urbain collectif. L'équipe municipale remercie tous les propriétaires qui ont fait ravalier leur façade, grâce notamment à des subventions.

## ➤ Mode d'emploi

Si votre bien est situé dans la zone d'action, un agent Soliha Pyrénées Béarn-Bigorre pourra formuler pour vous des prescriptions pour l'embellissement des façades. Sur ces principes, vous pourrez ensuite rechercher et sélectionner les entrepreneurs du bâtiment de votre choix et déposer en Mairie un dossier de Déclaration Préalable. La demande de subvention sera menée par Soliha sur les bases des devis que vous leur aurez fournis.

**Contact : Soliha Pyrénées Béarn-Bigorre, 52, bd Alsace Lorraine BP 1104, 64011 Pau Cedex, 05 59 14 60 60.**

# Nouvelle campagne d'embellissement des façades

Convention renouvelée le 14 mars 2016 pour une durée de deux années.

**D**epuis la première convention signée en 2003, cinq campagnes dénommées « Opération Façades » ont été conduites, avec l'appui du PACT H&D devenu Soliha Pyrénées Béarn-Bigorre, chargé de l'assistance technique et administrative auprès des propriétaires concernés, de l'animation et du suivi de l'opération, accompagnée de subventions. Durant ces douze années, le dispositif a contribué à améliorer le cadre de vie et le paysage urbain tout en valorisant l'image de la ville dans son ensemble. Il est d'ailleurs très facile à l'occasion d'une balade dans les rues de la cité de distinguer les bâtis rénovés. 27 dossiers ont été subventionnés par la commune. La subvention représente en moyenne 21% du coût général des travaux par dossier (dans la limite maximale de 2500€ par façade traitée et 3500€ pour deux façades).

### Êtes-vous concernés ?

Pour bénéficier de cette aide, il faut être propriétaire ou copropriétaire d'un bâti situé sur l'une des voies surlignées en rouge (cf. carte). Les travaux, non commencés, doivent concerner uniquement des éléments de façade (enduits, menuiseries, portes, corniches et autres décors, etc.) visibles depuis l'espace public, doivent être conformes aux autorisations d'urbanisme (déclaration préalable ou permis de construire) et doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment. A noter que cette politique municipale d'embellissement des façades a aussi pour effet de soutenir les entreprises locales du bâtiment. Les bénéficiaires de la subvention ont effectivement majoritairement choisi des entreprises localisées dans un secteur relativement rapproché.



# Mieux vivre ensemble, le b.a.-ba !

Tondeuse du voisin au moment de déjeuner sur la terrasse, branches au-dessus de la route, déjection canine ou voiture garée sur le trottoir. Ces petits riens empoisonnent la vie et au-delà du non-respect de la loi, c'est surtout le non-respect de son prochain qui pose question. Bien vivre chez soi, c'est aussi et d'abord mieux vivre ensemble et appliquer quelques règles de... bon sens !



Retrouvez toutes les informations à ce sujet sur le site [www.agglo-pau.fr/déchets](http://www.agglo-pau.fr/déchets).  
Un doute, une question sur le tri ?

#SUIVEZMOI



PPP  
Parc des Pyrénées  
L'Aménagement du territoire



## Déchets : L'Agglo vous facilite le tri !



Pour vous encourager à trier plus, l'Agglo vous simplifie la vie : vous pouvez maintenant déposer tous vos emballages, sans exception, dans le bac jaune. Côté verre, 70 bornes de collecte supplémentaires seront installées prochainement.

Trop de déchets finissent encore dans le bac noir alors qu'ils pourraient être recyclés ! En effet, notre agglomération affiche un certain retard dans ce domaine : en 2014, chaque habitant a trié 39 kg d'emballages contre 45,9 kg au niveau national.

La Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées, qui s'occupe de la collecte des déchets, et Valor Béarn compétent pour le traitement, se dotent aujourd'hui d'une politique volontariste et exemplaire en la matière. Ils font partie du cercle restreint des territoires retenus dans le cadre du plan de relance d'Eco-emballages, entreprise agréée par l'Etat, pour améliorer le recyclage du verre et des emballages en plastique. L'objectif : recycler 340 t d'emballages en plastique et 800 t d'emballages en verre d'ici la fin 2016.

### Concrètement qu'est-ce qui change ?

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans le bac jaune aux côtés des emballages en métal, en papier et en carton. Grâce à la modernisation du centre de tri de Sévignacq, la consigne de tri est ramenée à un principe simple : si votre déchet a servi à emballer un objet ou un aliment, il se tri. Le pot de yaourt, les capsules de café, la barquette de polystyrène, le film étirable... font partie des nouveaux entrants !

Pareil pour le verre, si c'est un emballage (bocal, pot de confiture, bouteille...), déposez-le dans l'une des 306 bornes de collecte (bientôt 376). Une carte interactive disponible sur [www.agglo-pau.fr/déchets](http://www.agglo-pau.fr/déchets) vous indiquera où se trouve le point le plus proche.

Quant aux autres déchets, ils vont soit au composteur/bac brun ou dans le bac noir (verres cassés, petits objets hors emballages...), aux encombrants ou en déchetterie. Vous trouverez également toutes ces infos, ainsi que les jours de collecte, dans la rubrique déchets.

Maintenant, à vous de trier !

## Respectez l'environnement



Tailler vos arbres et arbustes plantés le long d'une voie publique. En cas de dommage à autrui (mauvaise visibilité, blessure...) du fait de négligence, votre responsabilité serait engagée. Plantez arbres et arbustes à la bonne distance. Ne brûlez pas vos végétaux, les feux de jardins sont interdits. Déposez les à la déchetterie ou mieux faites-en du compost.

Pensez à votre santé et à l'environnement, limitez l'utilisation d'engrais nauséabonds et de pesticides dans vos jardins. Il y a des solutions naturelles aux maladies et parasites des jardins.

[www.pat-gavedepau.fr](http://www.pat-gavedepau.fr)

## Le Bruit



### Règle de base

« Aucun bruit ne doit, par sa durée, sa répétition, ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité. » (Code de la santé publique Art. R. 1334-31)

Il est interdit mais... une tolérance existe aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

En cas de gêne occasionnée par votre voisin, rencontrez-le pour en discuter calmement. Si la démarche échoue et si vous souhaitez faire effectuer un constat, contactez la police municipale au 05 59 98 19 71.

[La déchetterie ZAC du Vert-Galant est ouverte du lundi au samedi de 9h à 18h et le dimanche de 9h à 12h.  
Tél. : 05 59 06 85 76]

## > Quelques chiffres

En France, environ 50 000 personnes meurent chaque année d'un arrêt cardiaque. Soit environ un arrêt cardiaque toutes les 10 minutes !

Dans près de 70% des cas, l'arrêt cardiaque se déroule devant un témoin, or le taux de survie en France est estimé à seulement 5 à 7% alors qu'il est de 40% à Amsterdam aux Pays-Bas grâce à une politique de prévention très active.

Selon l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale), une défibrillation précoce permettrait de sauver plusieurs milliers de personnes chaque année.

**1 minute perdue = 10% de chance de survie en moins**



## Apprendre les gestes qui sauvent

Protection, alerte, hémorragies, positions d'attente, réanimation cardio-pulmonaire...

**S**uite aux attentats qui ont secoué le pays, l'ensemble des organismes de secours ont été mobilisés par le ministère de l'Intérieur afin d'initier la population aux gestes qui sauvent. Ainsi, l'antenne locale de la Protection civile, fraîchement installée ZAC du Vert-Galant, a investi la Maison des Associations, le week-end du 20 et 21 février, dans le but de « faire découvrir les gestes importants et de rendre les participants responsables », explique les formateurs. Parmi les demandeurs, 32 personnes âgées de 18 à 84 ans ont pu suivre la formation. « Des individus volontaires donc forcément très intéressés assurent les secouristes, et qui parfois même demandent à être d'avantage formés par la suite » (PSC 1 : Prévention et Secours Civique de Niveau 1).

### Théorie, démonstration et pratique

La formation permet aux usagers d'adopter la bonne attitude face à une victime souffrante. Un processus de deux heures afin d'alerter, d'agir en évitant les sur-accidents dans l'attente des secours ou encore de connaître les numéros de téléphone à contacter en cas de nécessité. Le B.A.BA du secourisme que les initiés ont su intégrer lors de leur passage sous la houlette des formateurs de la Protection civile : Annie Palacin et Ludovic Favre, intervenant à titre volontaire et bénévole.

**Contact : Protection Civile 64**  
Antenne Béarn - ZAC du Vert Galant  
à Jurançon - 05 59 84 22 80  
formation-pau@adpc64.org

## Toutes les questions que vous vous posez sur le défibrillateur

### Quand, où, comment... utiliser un défibrillateur ?

#### Qu'est-ce qu'un défibrillateur ?

Un défibrillateur est un appareil, de la taille d'une sacoche, destiné à rétablir un rythme cardiaque normal en envoyant un choc électrique. L'usage de cet appareil est très simple : il suffit d'ouvrir le boîtier, d'écouter les instructions et de les suivre à la lettre.

#### Quels sont les principes de la fibrillation ?

La circulation du sang dans le corps

humain est assurée par le cœur afin d'apporter aux cellules l'oxygène nécessaire à leur fonctionnement. Le cœur est composé de quatre cavités qui sont alternativement remplies ou contractées, à la manière d'une pompe. Ces mouvements du cœur sont commandés par de faibles signaux électriques réguliers.

A la suite de certaines conditions d'efforts, de maladies, de différents

facteurs biologiques ou d'accidents, les signaux électriques pilotant le cœur peuvent se dérégler et commander des mouvements désordonnés et très rapides : c'est la fibrillation.

Dans ces circonstances, le cœur n'assure plus sa fonction de pompage et les cellules de l'organisme sont détériorées par l'absence d'oxygène. Des dommages irréversibles et la mort peuvent alors survenir très rapidement.

# RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

Solidarités actives



Lorsqu'un cœur est en fibrillation, on peut lui imposer de reprendre un rythme normal en lui envoyant un choc électrique de plusieurs milliers de volts via un défibrillateur.

## Comment fonctionne un défibrillateur ?

Le défibrillateur comporte une batterie lui assurant son autonomie électrique. Ses électrodes autocollantes que l'on place sur la poitrine nue de la victime (selon les instructions visuelles) permettent dans un premier temps à l'appareil d'effectuer une analyse du rythme cardiaque (personne ne doit toucher le patient). En fonction du résultat de ce test, le défibrillateur

détermine s'il y a nécessité à délivrer un choc électrique. Si celui-ci est recommandé, l'appareil en informe l'utilisateur, lui commande de s'écartier et délivre seul, automatiquement, un choc de défibrillation.

## Où trouver les défibrillateurs ?

Sur la commune, sept appareils sont en service : un au stade de foot synthétique, av. Corps Franc Pommiès, un au gymnase municipal Stade annexe, rue Guynemer, un à la Maison des Associations, 28 rue Joliot Curie, un à la Maison Pour Tous, 11 rue Jean Moulin, un à l'Hôtel de ville, 6 rue Charles de Gaulle, un au complexe Lichanot (salle polyvalente), Place du Bernet et un au

Collège Gabard, 43 av. Henri IV.

Pour aller encore plus loin, n'hésitez pas à vous rapprocher de la Protection civile pour suivre des formations et acquérir les réflexes de l'intervention d'urgence.

Il faut avoir conscience qu'en situation d'urgence, nous perdons tous un peu nos capacités, donc, si nous nous renseignons à titre préventif, nous offrons aux victimes la chance d'avoir les « secouristes », même occasionnels, les plus efficaces !

## > Que dois-je faire si je suis témoin d'un arrêt cardiaque ?

- appelez le SAMU en composant le 15.
- Pratiquez un massage cardiaque.
- Si d'autres personnes sont présentes, leur demander d'aller chercher un défibrillateur s'il y a un à proximité.

[Rappelons qu'en 2010, Jurançon était la première ville de l'agglomération Paloise à s'équiper de défibrillateurs.]



Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)  
7 rue de Borja - Tél. : 05 59 98 19 72

## > Questions à

**Emmanuelle Néau-Ville,  
représentante d'ACTIOM\*,  
qui assure une permanence  
hebdomadaire au CCAS.**

**Quels sont les avantages de  
la mutuelle communale ?**

- Tarifs négociés et mutualisés au niveau national
- Pour tous les Jurançonnais
- Adhésion dès le lendemain de la signature
- Aucun délai de carence
- Aucun frais de dossier
- Aucun questionnaire médical
- Possibilité d'augmenter ses garanties en cours d'année
- Pas de limite d'âge

**Combien de Jurançonnais  
avez-vous déjà reçus ?**

En trois mois, j'ai reçu 46 familles. 7 contrats ont été signés pour 6 retraités et 1 demandeur d'emploi.



\*ACTIOM : Action de Mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat.



# Une mutuelle santé pour tous

Aujourd'hui de nombreux Français renoncent à se soigner correctement faute de moyens financiers suffisants. Notre commune ne fait malheureusement pas exception à cette règle. L'augmentation croissante des tarifs des complémentaires santé n'a fait qu'accroître ce phénomène, contraignant trop d'habitants à renoncer à des soins parfois essentiels. Or, l'accès à la santé est au cœur des préoccupations de la municipalité. C'est pourquoi Michel Bernos, Président du Conseil d'Administration du CCAS, et Emmanuelle Néau-Ville, représentante de l'association ACTIOM (Action de Mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat), ont signé une convention de partenariat dans le cadre de l'opération *Ma Commune Ma Santé*. Elle consacre l'engagement de la ville pour l'accès aux soins de tous\*. C'est un dispositif social innovant qui n'engendre aucun coût financier supplémentaire pour la commune ou le contribuable, bien au contraire il s'agit d'une action directe sur le pouvoir d'achat des administrés souscrivant la mutuelle.

L'association ACTIOM représente et défend l'intérêt de tous ses adhérents face au secteur très concurrentiel des mutuelles et des organismes de santé. Parce que l'union fait la force, c'est en négociant et en mutualisant au niveau national, qu'elle obtient des offres de qualité, à moindre coût.

**Vous n'avez pas de mutuelle santé ? Vous payez cher un contrat individuel pas toujours adapté à vos besoins ?**

Avec *Ma Commune Ma Santé*, vous pouvez désormais choisir l'offre la plus adaptée à vos besoins et bénéficier d'un tarif (très) avantageux. Sans questionnaire de santé, ni de limite d'âge pour adhérer, le dispositif s'adresse à tous les Jurançonnais. Vous avez trois possibilités pour bénéficier d'une offre *Ma Commune Ma Santé* :

- retirer un dossier d'inscription au CCAS, choisir l'une des offres proposées en fonction de vos besoins, puis remplir et renvoyer votre bulletin d'adhésion ;
- contacter les conseillers spécialisés au **05 64 10 00 48** (prix d'un appel local) ;
- ou venir rencontrer votre référent local lors de la prochaine permanence, pour bénéficier de conseils et d'un accompagnement personnalisé. Il vous suffit de prendre rendez-vous au **05 59 98 19 72**.

## > PERMANENCE SUR Rendez-vous

Le vendredi matin au CCAS  
à la Mairie Annexe  
Tél. : 05 59 98 19 72 (Emmanuelle Néau-Ville)

\*Sont exclus du dispositif, les salariés en CDI à temps complet et les agents de l'Etat ou des collectivités territoriales, puisque leurs employeurs respectifs ont l'obligation légale, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, de leur proposer une mutuelle.

# Parés pour la canicule et autres événements climatiques !

**A**fin de prévenir tout évènement de ce type, le Maire est chargé de recenser les personnes âgées, vulnérables et handicapées isolées à leur domicile. En cas de déclenchement du plan d'alerte, les personnes inscrites sur cette liste nominative aux mentions confidentielles, auront chez elles l'intervention des services prévus.

L'inscription, la modification des mentions, ou la radiation du registre procèdent d'une démarche volontaire de la personne ou de ses proches. Les voisins, parents et amis qui souhaiteraient inscrire une personne vulnérable sur ce dispositif sont invités à contacter le CCAS.



## Le CCAS met le cap sur l'Auvergne

**C**haque année, le CCAS, dans le cadre de l'opération « Seniors en vacances », en partenariat avec l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV) propose aux seniors de plus de 60 ans des séjours à tarif préférentiel.

Après avoir visité précédemment les Côtes d'Armor, les Alpes-Maritimes, l'Hérault et les Pyrénées Orientales, cette année c'est au tour de l'Auvergne d'être l'objet de tous les regards. Logés dans un village vacances basé à Ardes sur Couze du 12 au 19

juin, le séjour comprendra de nombreuses excursions comme le Mont Dore, le Lac Pavin, le volcan de Lemptegy, le Puy de Dôme...

Les intérêts du voyage collectif sont multiples et répondent à un certain nombre de besoins comme rompre l'isolement des retraités, développer les activités physiques pendant et après le séjour, favoriser la participation, l'implication et la prise d'initiatives des seniors en les mettant au cœur du projet, réaliser un travail d'accompagnement des seniors et bien entendu susciter l'envie de participer à d'autres activités au retour du voyage (Conseil des Seniors, associations du 3<sup>ème</sup> âge...).

**Renseignements et inscriptions auprès du CCAS.**

## Plaisir d'Habiter : déjà 89 logements réhabilités à Jurançon grâce aux subventions, pourquoi pas vous ?

**D**epuis 2012, le dispositif Plaisir d'Habiter de la Communauté d'Agglomération permet d'accompagner et d'aider des propriétaires à effectuer des travaux de réhabilitation ou d'amélioration thermique de leurs logements en mobilisant des subventions de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat) et de la Communauté d'Agglomération.

**65% d'aides minimum** pour un propriétaire occupant sous conditions de ressources.

**Jusqu'à 80% d'aides** pour un propriétaire bailleur sous conditions également.

Bénéficiez d'**un accueil individualisé, de conseils techniques personnalisés** et d'**un accompagnement gratuit** dans votre démarche par Plaisir d'Habiter.

### > Rendez-vous

au centre Re-Sources, Place d'Espagne à Pau ou au 05.59.82.58.60.  
Ouverture du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (17h00 le vendredi)

### > Animations pour les seniors

Participez au programme proposé par le Pôle Animation Seniors ! Ateliers, voyage, échanges intergénérationnels... les mois à venir ne manquent pas de rendez-vous.

#### Informations au CCAS.

### > Il fait bon vieillir à Jurançon

Même si l'espérance de vie ne cesse de s'allonger dans notre pays, atteindre le vénérable âge de 100 ans n'est pas si courant. Pourtant, à Jurançon, on compte désormais six centenaires. Le premier est même âgé de 102 ans. Il s'agit de **Robert Testu** (19/11/1913).

**Marie-Anne Magrach** (née Soubielle) a célébré ses 100 ans le 25 décembre dernier et **Yvonne Bordenave** (née Minville), le 14 mars dernier.

### > Population :

#### 139 nouveaux habitants

Selon les derniers chiffres de l'INSEE\* entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016 (concernant la population légale 2013), Jurançon compte 7 406 habitants. La population est donc en légère augmentation par rapport aux années précédentes puisque nous étions 7 267 en 2008.

#### Comment procède l'INSEE ?

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, l'Insee publie chaque année la population des communes. Mais il ne s'agit pas de l'année en cours. L'année de référence est à n-3. Le calcul de la population se réalise sur cinq années d'enquête à partir d'un échantillon de la population renouvelé chaque année. L'Insee détermine ainsi un nombre moyen de personnes par logement. Ce chiffre est ensuite multiplié par le nombre de logements de la commune. C'est ainsi que l'on obtient la population des ménages.

\*INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques



Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)  
7 rue de Borja - Tél. : 05 59 98 19 72



## > Départ 18:25 ANS

Lancé en avril 2014 à l'initiative du Ministère en charge du tourisme, le programme Départ 18:25 s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans, jamais ou peu partis en vacances, et dont les freins au départ sont avant tout financiers.

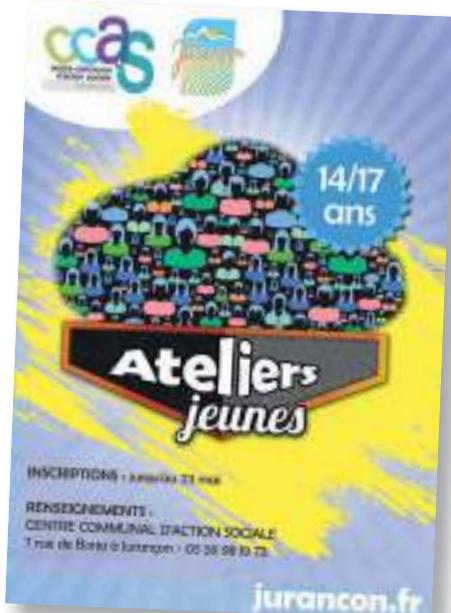
Sur [depart1825.com](http://depart1825.com), les jeunes ont accès toute l'année à une offre de séjours variée, adaptée à leurs envies et à leur budget. Séjours en France et en Europe, week-end détente ou semaine sportive, découverte d'une capitale, vacances à la mer, à la montagne... En plus des tarifs accessibles proposés sur le site, les jeunes, sous conditions, peuvent bénéficier d'un coup de pouce financier de l'ANCV.

## Ateliers jeunes

Destinés aux jeunes de 14 à 17 ans, les Ateliers jeunes proposent d'éduquer les adolescents à la citoyenneté de façon originale et constructive : ils les associent à des travaux d'embellissement du cadre de vie durant une semaine dans l'année en matinées ; aidés par des techniciens et des bénévoles. Au terme des 7 jours, les jeunes perçoivent une bourse de 90€ cofinancée par le GIP DSU et le CCAS.

Le CCAS remercie ses partenaires pour ces ateliers : Le Volley Club, les Jardins familiaux, les services techniques de la ville, la MJC, la Béarnaise Habitat.

Dossiers d'inscriptions à déposer **jusqu'au 23 mai 2016** auprès de l'atelier souhaité :  
- au CCAS, ou à la MJC Rive gauche (Maison pour tous, rue Jean Moulin).



**Attention** : les places sont limitées et les candidatures seront retenues en fonction de leur date d'arrivée.

Alors que le nombre de départs en congés se réduit sous l'effet de la crise et du creusement des inégalités, le CCAS reconduit ses dispositifs pour réduire la fracture touristique.



## Un Euro, des heureux !

Cet été, le CCAS renouvelle l'opération Journée familiale à Hendaye pour 1€. Les dates seront affichées au CCAS et dans les services. Les inscriptions – dans la limite des places disponibles – sont à réaliser jusqu'au jeudi précédent chaque départ, dans les conditions fixées par le CCAS.

## Bons plans vacances

**Allez-y ! Vous ne risquez qu'une bonne surprise !**

Le CCAS, en partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV), propose aux Jurançonnais des offres de séjours, de transports et de loisirs de qualité à prix solidaires. Le programme Bourse Solidarité Vacances a pour objectif de permettre le départ en vacances de familles, jeunes adultes, personnes handicapées à revenus modestes et autonomes. Ainsi, des séjours d'une semaine

en centres de vacances, résidences de tourisme, hôtels, camping, mobile homes, appartements, gîtes, vous sont proposés. A la mer, à la montagne ou à la campagne, il y en a pour tous les goûts : en pension complète, demi-pension ou en hébergement simple. Pour pouvoir en bénéficier, vous devez respecter les conditions fixées par l'ANCV. Pour toute information, n'hésitez pas à contacter le CCAS.

## Café convivial aux P'tits Bouchons

Associer les parents à la vie du Multi-Accueil municipal est un objectif devenu évident.

Pour les professionnelles, il est important de créer du lien avec les parents au-delà des transmissions conjointes du matin et du soir, de prendre le temps de discuter, d'écouter et de partager un moment convivial autour d'une collation. Une fois par mois, le multi-accueil propose des petits déjeuners entre 8h30 et 9h30. Ces moments chaleureux sont l'occasion pour les professionnelles d'échanger avec les parents sur le vécu de leur enfant au sein de la structure, notamment autour des jeux, des découvertes, de ses progrès,



des anecdotes... et de tous ces événements éphémères que leur petit rencontre dans sa vie en collectivité. Ces petits déjeuners, aux apparences si simples, sont pour chacun riches en échanges. Ils permettent aux parents de trouver un espace de parole et d'écoute, et aux professionnelles d'expliquer leur travail et de les soutenir par un regard bienveillant.

## JEUNES



## La Glisse Urbaine fait son show

La MJC Rive Gauche organise une journée «Glisse Urbaine», samedi 28 mai de 10h à 17h au skatepark de Jurançon. Découverte, initiation et plaisir de la pratique, comme sur des roulettes.

Tout sera mis en œuvre pour que débutants ou confirmés, seul, entre amis ou en famille, vous puissiez vous essayer à différentes pratiques ou tout simplement découvrir les activités urbaines comme le roller, le skate, le BMX ou la trottinette. Le skatepark sera animé par des épreuves de Best tricks (concours de la meilleure figure) et Boardercross (course sur parcours ludique). Spectacles freestyle garantis.

### En pratique :

Mise à disposition du matériel et protections dans la limite des stocks. Vous pouvez également venir avec votre propre équipement. Vente de sandwichs et de boissons sur place.

### Le vocabulaire de base :

**La board** : votre planche de skateboard.

**Le grip** : la fine couche en fibre de verre qui recouvre votre planche.

**Un spot** : ce mot définit le lieu où l'on skate. Comme un skatepark.

**Une rampe ou half-pipe** : module de skatepark en forme de demi-tube courbé.

**Les tricks** : les figures que va réaliser le skateur avec sa planche.

**Slide** : glisser avec la planche.

### En savoir [+]

MJC Rive Gauche - 05 59 06 32 90 - du mardi au vendredi 9h-12h30 / 14h-18h.

## ➤ Célébrer un baptême civil

Le parrainage civil (ou baptême républicain) est aujourd'hui apprécié comme un complément ou une alternative au baptême. Il permet de désigner un parrain et une marraine à un enfant. Il s'agit d'un engagement moral de leur part, traduisant leur attachement particulier à l'enfant. Il n'existe cependant aucun texte officiel prévoyant le parrainage civil et ne s'agissant pas d'un acte d'état-civil, il n'a donc aucune portée juridique.

Les parents qui souhaiteraient faire des parrain(s) et marraine(s) de véritables « tuteurs » en cas de disparition, doivent procéder par voie testamentaire chez un notaire, ou par sous-seing privé (article 398 du Code Civil).

## ➤ Inscription aux écoles

Première inscription scolaire en petite section de Maternelle.

### Modalités :

**1<sup>re</sup> étape** - Inscription à la Mairie  
Fournir un justificatif de domicile et le livret de famille

**2<sup>eme</sup> étape** - Inscription dans les écoles

Prendre rendez-vous avec les directeurs ou directrices

Fournir le certificat d'inscription donné par la Mairie, le livret de famille et le carnet de santé.

Tout changement administratif (adresse, situation familiale, numéro de téléphone...) doit être signalé à la Mairie et au service Périscolaire.

## > Jérémie Cotte artiste culinaire

L'édition 2016 du concours de la meilleure baguette du Béarn a été remportée par Jérémie Cotte, jeune ouvrier boulanger de la boulangerie Ramirez à Jurançon.

Le vainqueur départemental représentera le département au concours régional, puis national (les 23, 24 et 25 mai). On croise les doigts !

## Bienvenue

à Karima El Hadrioui, nouvelle conseillère municipale

**« Honnêtement, je ne connaissais pas Jurançon mais la dimension de la commune m'a de suite séduite. C'était l'idéal pour mon fils : une ville sécuritaire, avec des espaces verts et surtout avec des infrastructures de qualité. »**



À près le décès de Gérard Dabescat, Karima El Hadrioui a été installée en tant que conseillère municipale le 14 mars dernier. Âgée de 45 ans, la jeune femme entame son premier mandat politique. Maman d'Adam, un adolescent de 14 ans, elle habite la commune depuis 1997.

Ex-monitrice d'auto-école, la nouvelle élue a entamé récemment une reconversion professionnelle dans le transport touristique. Intéressée par la vie locale, Karima El Hadrioui avait intégré la liste de Michel Bernos en 2014. Désormais, la nouvelle conseillère siège dans les commissions suivantes : « *Politique de travaux publics Bâtiments, Voirie, Sécurité publique des ERP* » et « *Commission Communauté d'Agglomération* ». Elle représentera la Commune, au sein des organismes suivants : Sécurité routière, Commission de sécurité service défense et protection civile, Notre Dame de Guindalos et Napoli. Elle est également déléguée suppléante au sein du Syndicat Intercommunal d'Eau Potable (SIEP).

à Daniel Bameix,

Encadrant technique d'insertion dans une association d'Oloron, cet homme de 54 ans est originaire de La Chapelle de Rousse. Il a d'ailleurs présidé pendant seize ans le club sportif Jurançon Rousse volley-ball. Installé le 15 décembre 2015 suite à la démission volontaire de Jean-Michel Capdeboscq, il siège désormais dans les commissions suivantes : « *Administration générale, PLU, Urbanisme, Aménagement urbain, politique de réserves foncières, politique et gestion de l'eau* » ; « *Politique des travaux publics, Bâtiments, Voirie, Sécurité publique des ERP* » ; « *Développement durable, valorisation patrimoniale et géographique, biodiversité, gestion des déchets, politique et économie numérique, maîtrise et transition énergétique* » ; « *Commission Communauté d'Agglomération* », « *Commission d'appel d'Offres* » ainsi qu'au sein du comité consultatif des Coteaux. Il est également délégué suppléant



au sein du Syndicat Départemental d'Energie des Pyrénées-Atlantiques (SDEPA).

## Carnet

Gérard Dabescat

Un homme franc et généreux

Cet homme de conviction s'est éteint le 12 décembre 2015. Il avait rejoint l'équipe municipale afin de servir sa commune d'adoption. Conseiller délégué à la sécurité publique, il a participé à la réorganisation de la police municipale (installation des ASVP...). Homme de cœur, il a été à l'origine de la couverture médicale communale (projet porté au sein du Conseil des Seniors, cf. page 12). Président de la société de chasse communale, il a totalement réorganisé l'association, assuré la réhabilitation et par-delà mis aux normes les locaux de l'association.

Georges Bacqué

Homme de cœur et de gentillesse

Georges Bacqué a été inhumé à Jurançon, le 21 décembre, dans la plus grande discrétion. Nourri de la plus grande tradition gaulliste, il fut élu municipal pendant 18 ans, 3 mandats successifs, un aux côtés de Maurice Cassaing (1983-89), deux autres (89-2001) avec André Daret, dont il fut le premier adjoint. Son humanité et son ouverture d'esprit forçaient respect et estime de tous. Il aimait profondément les « gens

C'est un chasseur militant de la nature, une nature qu'il aimait et qu'il respectait scrupuleusement. Gérard répondait toujours présent à qui avait besoin de son aide. Il a beaucoup donné, allant dans les écoles expliquer et défendre ce respect de la nature. Il s'est investi au service des personnes âgées de la Villa Napoli, allant jusqu'à offrir à un résident cloué sur son fauteuil de réaliser son rêve : participer à une chasse... en fauteuil.

A tous ceux que ce deuil afflige, sincères condoléances.

*« Ne t'inquiète pas Gérard, ton esprit continuera à vagabonder dans nos coteaux que tu aimais tant » (Michel Bernos).*

de sa ville » dont il se sentait très proche. Président du comité des fêtes, il œuvra pour le jumelage *Jurançon-Borja*. Il accompagna la réalisation de la Maison pour Tous et du Centre de Loisirs, la création du kiosque sur le Junqué. Toute son existence fut l'exemple d'une idée haute de la vie et du rapport entre les gens : une vie à un rythme humain, une vie de respect des opinions de tous, une vie de gentillesse.

Toutes nos condoléances à sa famille et ses proches.



## Cérémonie d'hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie

Samedi 19 mars, au Monument aux Morts, s'est tenue la cérémonie d'hommage aux Morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie. Après la lecture du message de la FNACA par Jean Labourdette et la lecture du message du secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire par Michel Bernos, les

autorités ont déposé deux gerbes devant le Monument aux Morts. Cette cérémonie fut aussi l'occasion de remettre des décorations à quatre anciens combattants. Ainsi ont été décorés : Bernard Hignelus (commémorative), Bernard Labat-Camy (commémorative), Pierre Casenave (commémorative) et Robert Bernos (Croix du Combattant).

## ➤ Francis Miot,

ambassadeur du Béarn

Connu pour ses confitures, ses moustaches et sa jovialité, Francis Miot, s'est éteint le 20 novembre 2015, des suites d'une longue maladie.

Né à Pau en 1948, Francis Miot a lancé ses premières confitures artisanales en 1985.

Fort de son succès, il reçoit deux ans plus tard le titre de « Meilleur confiturier de France ». C'est le début d'un très long succès, pavé de récompenses et de titres honorifiques dont trois titres de champion du monde en 1988, 1990 et 1991. Pour autant, le maître artisan confiturier-confiseur reste simple et accessible.

Il parraine les Confitures du Vert-Galant organisée lors des éditions 2012 et 2013 de Jurançon vaut bien une Liesse. Il nous transmet son amour des produits d'exception tout en faisant le spectacle. On a qu'une envie, s'asseoir et continuer de le regarder faire le show tout en nous expliquant à quoi sert tel geste, d'où vient tel produit, pourquoi cette texture...

Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille et ses proches.

### MAJORITÉ

#### Les conseillers municipaux de la majorité :

M. Bernos, S. Malo, J. Manuel, R. Loustau, C. Sabrou, B. Durruty, I. Marsaa-Ducolonner, F. Tisné, M. Burgio, I. Bercaire, M. Bonelli, S. Cantounat, C. Carraz-Sansous, H. Casenave, H. Coléra, M. Delalande, M-N. Duparcq, K. El Hadrioui, M. Hernandez, F. Jungas, H. Lapouble-Laplace, S. Médan, G. Reyrolle

#### **DES BIENFAITS DU PLURALISME EN POLITIQUE...**

Le contexte national plutôt morose nous l'avons rappelé constraint fortement les collectivités territoriales, particulièrement les communes, obligeant celles-ci à se montrer toujours plus innovantes. La pluralité des voix qui s'expriment dans un groupe majoritaire peut constituer une voie d'avenir si nous savons en faire une force d'action. La richesse de notre groupe ne cesse de s'affirmer et se traduit par un regard différent porté sur la gestion de notre ville. Du débat interne émanent des solutions nouvelles.

Les grands axes de la politique communale ne sont pas le fait du chef mais sont l'aboutissement de discussions, parfois tumultueuses, toujours passionnées dans un souci constant de maîtrise des dépenses. Ainsi un consensus est-il apparu lorsqu'il s'est agi de ne pas accroître la

pression fiscale après un débat budgétaire d'une haute tenue, chaque position étant étayée par des arguments pertinents fondés sur la connaissance des réalités du quotidien de nos concitoyens. Notre groupe pluriel n'est pas le résultat de calculs politiques en vue d'accéder ou se maintenir aux affaires, c'est un outil de construction des projets.

Comment ne pas penser aux exemples nationaux de tiraillements, querelles d'égo et autres tentatives d'aventures personnelles qui laissent parfois à penser que l'objectif de redressement du pays n'est plus ce qui guide nos décideurs. Ici, modestement, nous œuvrons ensemble, pour maintenir une politique sociale de qualité sans négliger le monde de l'entreprise. Ici, nous souhaitons envoyer un signal fort dans ce climat de désespérance.

### OPPOSITION

#### Les conseillers municipaux de l'opposition :

Daniel BARNEIX, Lindsey DEARY,  
Emmanuelle DESCOCUBES, Janine DUFAU,  
Pierre HAMELIN, Michèle TIZON

**Nous nous sommes abstenus lors du vote du Budget 2016 afin de manifester notre inquiétude quant à la gestion des finances communales.** Alors que notre commune perd 200 000€ de recettes de fonctionnement, il est prévu une hausse de 300 000€ de dépenses. Nous continuons de dénoncer le décalage existant entre une prétendue gestion rigoureuse et la véritable augmentation de notre train de vie. Par exemple, les lignes budgétaires « Fêtes et cérémonies » et « Réceptions » augmentent chacune de 12 000€. Si la fiscalité n'augmente pas cette année, nous pouvons nous réjouir d'avoir été entendus après avoir dénoncé ces deux dernières années l'augmentation des impôts de 1,5% (2014) et de 1,5% (2015).

**Trois dossiers continuent de nous mobiliser.** Premièrement, le contrat Terr'innove signé en grandes pompe en 2014 avec Engie (ex-GDF Suez). Moins de

deux ans après, nous savons que ce dispositif qui n'est pas toujours mis en place et qui nous coûte déjà 18 000€ de prestation de service, ne concerne que les bâtiments publics et non la mise en œuvre « d'une politique énergétique globale responsable et respectueuse des principes du développement durable » comme annoncé sur le site internet de la mairie. Deuxièmement, à six mois de son ouverture, nous naviguons toujours à vue concernant le pôle culturel : Quels coûts de fonctionnement ? Qui pour en assurer la gestion (un poste avait été créé puis retiré) ? Quelle programmation culturelle (au-delà des lotos !) ? Troisièmement, nous continuons d'exiger la gratuité pour les Temps d'Activités Périscolaires comme c'est le cas dans la plupart des communes et ce alors que la fréquentation des TAP à Jurançon est l'une des plus faibles de l'Agglo.



# Mairie de Jurançon

6 rue Charles de Gaulle  
Tél. : 05 59 98 19 70 - Fax : 05 59 98 19 99  
contact@mairie-jurancon.fr

## Facilitez-vous la ville

Vous habitez Jurançon et vous ne recevez pas le magazine municipal dans votre boîte aux lettres ?

*Rapprochez-vous  
du service communication*

### Accueil du public

## Nouveau

Du lundi au jeudi : 8h15-12h / 13h30-17h30  
Vendredi : 8h15-12h30 / 13h30-17h30

Des plages horaires plus flexibles, quasi en continu le vendredi, jour de marché.  
Un temps d'accueil augmenté pour un service public plus lisible, en adéquation avec vos modes de vie, en particulier celui des actifs.

### Services Techniques Municipaux

2 rue Charles de Gaulle  
Tél. : 05 59 98 19 77  
Du lundi au vendredi  
8h15 - 12h / 13h45 - 17h30  
secretariatst@mairie-jurancon.fr  
• **Service de réservation  
des salles municipales**  
Location ouverte aux Jurançonnais et aux personnes extérieures.  
Tél : 05 59 98 19 90  
v-casenave@mairie-jurancon.fr  
• **Service urbanisme** Matin sur

RDV Tél : 05 59 98 19 66  
urbanisme@mairie-jurancon.fr

### Service Périscolaire

Maison Moureu - 9 rue de Borja  
Tél. : 05 59 98 19 89  
periscolaire@mairie-jurancon.fr  
Le matin uniquement de 8h30 à 11h30.

### Multi Accueil (crèche collective, crèche familiale)

15 rue Jean Moulin  
Du lundi au vendredi  
9h - 12h / 14h30 - 17h  
Tél : 05 59 06 49 82

creche@mairie-jurancon.fr

### Services Animations & Communication

Rue de Borja  
(au-dessus de la Poste) Après-midi sur RDV

- **Service Animation**  
culture@mairie-jurancon.fr
- **Service Communication**  
communication@mairie-jurancon.fr

### Mairie Annexe

7 rue de Borja  
• Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Tél. : 05 59 98 19 72

ccas@mairie-jurancon.fr

- Police municipale  
Tél. : 05 59 98 19 71
- Service Élections  
Tél : 05 59 98 19 73  
election@mairie-jurancon.fr

### Permanence

Adjoint de permanence  
Tél. : 06 07 97 85 15

## La Ville de Jurançon sur le net



### Aimez, Vivez, Partagez !

jurancon.fr  
facebook.com/JuranconVille  
twitter.com/JuranconVille

## Correspondants de presse



### La République des Pyrénées

Roland Lecoint : 06 11 87 42 21  
leclrol@yahoo.fr

### Sud-Ouest

Marc Bruno : 06 81 41 59 72  
marco.bruno@wanadoo.fr

## Bientôt, le portail Famille

### à savoir

Appelées à accompagner le mouvement de modernisation de l'Etat, les collectivités territoriales se sont engagées dans des initiatives de développement de l'e-administration. Elle se définit comme « l'usage des technologies de l'information et de la communication et, en particulier de l'internet, en tant qu'outil visant à mettre en place une administration de meilleure qualité » (source : OCDE). L'administration électronique doit permettre aux usagers de ne plus se déplacer de guichet en guichet. Son déploiement concernera en premier lieu le service Périscolaire avec la mise en place d'un portail Famille.

# LES RENDEZ-VOUS DE JURANÇON

Retrouvez l'intégralité des manifestations sur

JURANCON.FR



## Mai



**Jeudi 5 mai**

**Vide grenier du Cercle des Nageurs Jurançonnais**

Place du Junqué

**Dimanche 8 mai**

**Cérémonie commémorative de l'Armistice du 8 Mai 1945**

Monument aux morts

**Dimanche 15 mai**

**Vide grenier du JCRVB (Jurançon Chapelle de Rousse Volley Ball)**

Place du Junqué

**Samedi 21 mai**

**Marche Audax du Club Dou Bi De Rey**

Maison pour Tous

**50 ans du LSCJ (Loisirs sportif culturel Jurançonnais) en Béarn**

Salle du Bernet

**Dimanche 22 mai**

**Repas des Papys et Mamies organisé par l'Âge d'Or**

Salle du Bernet

**Vide grenier du Country Dancer's Tiag's 64**

Place du Junqué

**Vide jardins au jardin Marsan**

Proposé par la MJC Rive Gauche

Rue Amédée Roussille à Pau

**Samedi 28 mai**

**Glisse Urbaine** Démos & initiations proposée

par les jeunes de la MJC Rive Gauche

Place du Junqué

**Dimanche 29 mai**

**Fête des Mères**

Place du Junqué

## Juin

**Dimanche 5 juin**

**Vide grenier de Jurançon XV**

Place du Junqué

**Rendez-vous au jardin**

Déambulations nocturnes, colorées et gourmandes proposée par la MJC Rive Gauche et le Collectif

**Samedi 11 juin**

**Acte 3 « Hors-les-Murs »**

Jurançon fête l'été et la musique.

Spectacles conte et musique pour enfant, Hip-Hop, Blues, Rock, Fanfare burlesque. 5h de musique non-stop pour tous.

**Dimanche 12 juin**

**Volley ball : 6<sup>ème</sup> Tournoi 3x3 sur herbe**

Organisé par JCRVB - Terrain de rugby de Jurançon

**Du 12 au 19 juin**

**Cap sur l'Auvergne**

Voyage des seniors organisé par le CCAS en partenariat avec l'ANCV - Inscription clôturée

**Jeudi 23 juin**

**Don du sang**

Maison pour Tous

**Fête du Judo Club de Jurançon**

Gymnase Guynemer

**Samedi 25 juin**

**Gala Flamenco d'Andalucia**

Salle du Bernet

**Dimanche 26 juin**

**Fête des Grappes d'Or, 50 bougies**

Gymnase Guynemer

**vivre**  
Jurançon

